

Boucle 3 : Tour de la plaine jurassienne

Plaine Jurassienne - Chaussin



Cycliste sur les petites routes de la plaine jurassienne (© Lilian Menetrier/Jura Tourisme)

Ce parcours de 70km sillonne la Bresse jurassienne puis la plaine céréalière du Finage séparées par la rivière du Doubs. Une région de bocages, de vallons, de bois... et d'histoire.

Suivre le balisage vélo 3 orange

Infos pratiques

Pratique : Cyclisme - vélo de route

Durée : 3 h 30

Longueur : 70.1 km

Dénivelé positif : 439 m

Difficulté : Difficile

Type : Boucle

Thèmes : Faune et flore, Histoire et patrimoine, Lacs, rivières et cascades

Itinéraire

Départ : Chaussin

Arrivée : Chaussin

Balisage :

 Boucle Cyclo

Communes : 1. Chaussin

2. Saint-Baraing

3. Balaiseaux

4. Rahon

5. Le Deschaux

6. Villers-Robert

7. Séligny

8. Villers-les-Bois

9. Bretenières

10. Tassenières

11. Chêne-Bernard

12. Pleure

13. Chaînée-des-Coupis

14. Les Essards-Taignevaux

15. Les Hays

16. Petit-Noir

17. Neublans-Abergement

18. Annoire

19. Saint-Loup

20. Peseux

21. Champdivers

Profil altimétrique



Altitude min 181 m Altitude max 241 m

Depuis Chaussin, les villages se succèdent: Saint-Baraing au bord de l'étang de Servotte ; Rahon et son château, trois fois détruite par les rois de France ; Villers-Robert, séjour d'enfance de Marcel Aymé auteur de la Jument Verte... Cette partie au nord de la Bresse jurassienne est constellée de forêts, d'étangs, de bocages préservés par la zone Natura 2000 de la Bresse des étangs et la Réserve Nationale de l'Île du Girard. Terre rurale, elle est aussi empreinte des légendes qui ont traversé les siècles. La Vouivre est là qui guette le soir...

A l'approche du Doubs, le paysage se transforme. Le château de Neublans domine la rivière sur la rive Est alors qu'en face, Petit Noir côtoie la morte du Vieux Doubs. La traversée du Finage, plaine alluviale du Doubs de 186km², par Annoire et Saint-Loup - lotie d'une grotte mariale réplique de celle de Lourdes - passe à Champdivers, village rasé au XV^e siècle par les troupes de Louis XI, avant de rejoindre Chaussin dans un paysage plat aux terres brunes et grises marqué par les immenses champs de céréales. A Chaussin, une halte s'impose au moulin Taron pour découvrir les gaudes, spécialité du secteur !

Sur votre chemin...



Toutes les infos pratiques

Comment venir ?

Accès routier

Depuis Dole, prendre la direction de Tavaux / Chemin par la D673 puis à gauche la D468 en direction de Peseaux / Chaussin.

Parking conseillé

Parking place du 11 novembre à Chaussin

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

APPB Grèves et îles du Doubs entre Asnans-Beauvoisin et Choisey (Pont de Moley)

Période de sensibilité : Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet

Contact : LPO BFC - DT Franche-Comté

Mail : franche-comte@lpo.fr

Tel : 03 81 50 43 10

Site : www.bfc.lpo.fr

FR3801056 – Grèves et îles du Doubs entre Asnans-Beauvoisin et Choisey

Espèces concernées : Sterne pierregarin, Cedicnème criard, Petit gravelot.

Afin de garantir l'équilibre biologique des milieux nécessaires à la reproduction, l'alimentation, le repos et la survie de l'espèce concernée, il est instauré un arrêté préfectoral de protection de biotope sur 4 grèves et îles du Doubs entre Asnans-Beauvoisin et Choisey :

- Secteur du Pont de Choisey
- Secteur des Ponts de Moley et Champdivers
- Secteur du Pont de Peseux-Pic à Poc
- Secteur de Hotelans.

La réglementation concerne les grèves et îles situées entre les limites amont et aval des secteurs pour une surface de 227 ha.

Dans ce périmètre, est interdit pendant la période de reproduction (du 01/03 au 31/07) :

- La circulation et le stationnement des personnes à pied, à vélo, à cheval ou utilisant tout autre moyen de déplacement
- L'accostage d'engins nautiques et le débarquement
- Le décollage, le survol à moins de 150 mètres à la verticale du sol et l'atterrissage de tout aéronef télépiloté
- La divagation de chiens, ainsi que toutes les activités susceptibles de compromettre la quiétude ou la qualité du biotope.

Merci d'éviter le secteur pour permettre la reproduction de l'espèce.

APPB Grèves et îles du Doubs entre Asnans-Beauvoisin et Choisey (Pic à Poc)

Période de sensibilité : Avril, Mai, Juin, Juillet

Contact : LPO BFC - DT Franche-Comté

Mail : franche-comte@lpo.fr

Tel : 03 81 50 43 10
Site : www.bfc.lpo.fr

FR3801056 – Grèves et îles du Doubs entre Asnans-Beauvoisin et Choisey
Espèces concernées : Sterne pierregarin, Œdicnème criard, Petit gravelot.

Afin de garantir l'équilibre biologique des milieux nécessaires à la reproduction, l'alimentation, le repos et la survie de l'espèce concernée, il est instauré un arrêté préfectoral de protection de biotope sur 4 grèves et îles du Doubs entre Asnans-Beauvoisin et Choisey :

- Secteur du Pont de Choisey
- Secteur des Ponts de Moley et Champdivers
- Secteur du Pont de Peseux-Pic à Poc
- Secteur de Hotelans.

La réglementation concerne les grèves et îles situées entre les limites amont et aval des secteurs pour une surface de 227 ha.

Dans ce périmètre, est interdit pendant la période de reproduction (du 01/03 au 31/07) :

- La circulation et le stationnement des personnes à pied, à vélo, à cheval ou utilisant tout autre moyen de déplacement
- L'accostage d'engins nautiques et le débarquement
- Le décollage, le survol à moins de 150 mètres à la verticale du sol et l'atterrissage de tout aéronef télépiloté
- La divagation de chiens, ainsi que toutes les activités susceptibles de compromettre la quiétude ou la qualité du biotope.

Merci d'éviter le secteur pour permettre la reproduction de l'espèce.

Lieux de renseignement

Dole Tourisme

6 place Jules Grévy, 39100 DOLE
Tel : 03 84 72 11 22
<https://www.doletourisme.fr/>

